

VILLE DE DIEPPE

Service des loisirs et des installations récréatives
Division du Centre aquatique et sportif de Dieppe

Description de poste

Préposé à l'accueil à temps partiel

Sommaire : Redevable du préposé à l'accueil à temps plein, le ou la préposé à temps partiel est responsable du service à la clientèle. Il ou elle assure l'accueil et le service à la clientèle est effectué d'une façon professionnelle, plaisante et courtoise afin de présenter une image positive du Centre aquatique et sportif.

Responsabilités

- Assurer l'accueil des clients et bien diriger leur besoin.
- Voir à ce que les clients reçoivent un service de qualité.
- Recevoir les frais d'entrée des clients.
- Effectuer les ventes de produits, telle que la carte de membre, la carte de forfaits et les articles à acheter.
- Fermer et balancer sa caisse.
- Coordonner la location des cadenas.
- Contrôler l'accès à la piscine en vérifiant bien les cartes de membres et des cours.
- Assurer l'application des règlements de l'accueil.
- Réaliser toute autre tâche demandée par le superviseur immédiat.

Exigences minimales de poste

Éducation : Un minimum d'une 10e année complété. Une formation en service de la clientèle sera un atout;

Expérience : Une (1) année d'expérience en service de la clientèle. Expérience comme caissière un atout.

Habilités : Maîtrise le français et l'anglais – oral et écrit
Adapté au travail en équipe
Excellente habileté en communication
Autonome et démontre des aptitudes de leader
Aptitude avec logiciel informatique (Word et Excel)
Capable a bien balancer une caisse

Profil : Axé sur la qualité de service à la clientèle
Capacité de créer et maintenir de bonnes relations interpersonnelles
Faire preuve de diplomatie, tact, professionnalisme, sensibilité envers la clientèle
Personnalité accueillante avec attitude positive
Faire preuve d'initiative et d'autonomie

Horaire : Variée, selon le besoin opérationnel (ex. matin, soirée, fin de semaine, etc.)

Rémunération : Selon l'échelle en vigueur